

VACANCES POUR TOUS
21 RUE SAINT FARGEAU – CS 72021
75989 PARIS CEDEX 20

AGREMENTS

UFOVAL : ministère Jeunesse et Sports
CGOL UFOLEP : AG.075.95.0063 CGOL : Utilité
publique décret du 31.05.1930



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les stagiaires sont attendus sur place le 1^{er} jour à 15h00 et seront repris le vendredi soir ou le samedi matin du dernier jour (En fonction des RDV fixés avec ECF, pour le RDV préalable).

TRANSPORT

Ce stage est uniquement en rendez-vous sur place.

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas inclus : dîner

Dernier repas inclus : petit-déjeuner

SITE

. Situation géographique : Le domaine d'Ariane propose un parc de 27 ha de prairies et de bois aux portes de Toulouse, à deux pas de la zone aéroportuaire de Toulouse Blagnac et des chaînes de montage de l'A380.

. Cadre de vie : Aux portes de Toulouse et au cœur d'un centre sportif, hébergement en chambres de 5 lits avec douches, lavabos et sanitaires. Salles d'activités et terrains de sports (rugby, basket, tennis, volley).

. Effectif du groupe : 48 à 56 participants

ACTIVITES

En collaboration avec l'auto-école ECF Sud-Ouest, à Toulouse, stage intensif à l'issue duquel **une attestation de fin de formation initiale sera délivrée** si le résultat à l'examen du code est favorable. Ensuite, le jeune pourra conduire, accompagné d'un parent, si la conduite est jugée satisfaisante.

Autres activités : activités de détente sur place.

Accueil : Les stagiaires sont **attendus le premier jour à 15h** pour s'installer dans leur chambre et commencent les cours à partir de 16h. Les jeunes stagiaires disposent d'une salle pour les cours de code et le travail personnel. La restauration est assurée sur place. En milieu de stage, une journée sera aménagée entre révisions et détente.

ORGANISATION DE LA VIE COLLECTIVE :

Sachant que les adolescents sont en stage, l'objectif prioritaire est d'obtenir l'examen du CODE et l'Attestation de Fin de Formation Initiale de Conduite.

Des animateurs diplômés BAFA resteront en permanence avec les adolescents pour coordonner le séjour. Cette vie en collectivité implique certaines contraintes notamment le respect des autres, du matériel, des règles définies en commun. Il convient donc de s'y conformer pour le bien de tous.

Conditions d'inscription impératives : Les participants doivent être âgés d'au moins **15 ans et un mois** à la date de début du stage. Les accompagnateurs doivent être titulaires du permis depuis au moins 5 ans sans interruption (sans suspension de permis) pour pouvoir assurer le suivi de la conduite.

Important, un accompagnateur référent devra assister au rendez-vous préalable qui aura lieu le dernier jour du stage. Pour les résidents hors Haute-Garonne, l'ECF Sud-Ouest conviendra avec vous des modalités de transfert du dossier vers une auto-école de votre département.

Contenu du stage et organisation

Le stage comprend au minimum :

- avant le stage 25 h de « Web-Formation »
- 60 heures de formation théorique comprenant : cours de code, QCM, examen blanc, préparation à l'examen.
- 35 heures de QCM
- 45 heures de formation pratique collective.
- la présentation à l'examen du code : SE MUNIR D'UNE **PIECE D'IDENTITE en cours de validité**

Les stagiaires seront regroupés en petites équipes afin de créer une émulation entre les cours de conduite, de code. Plusieurs formateurs d'Auto-école assureront la formation des jeunes en conduite comme en code (le nombre de jeunes par voiture sera de 2 à 4 avec un moniteur). Les stagiaires s'initieront à la pratique de toutes formes de conduite : conduite sur route et autoroutes. Les stagiaires seront également initiés à l'entretien mécanique du véhicule et à la conduite économique.

Sont compris également :

- l'évaluation en début de stage
- les frais d'inscription administratifs (hors présentation au code : **chèque de 30 € à l'ordre d'ECF Sud-Ouest**)
- Le rendez-vous préalable de 2 heures avec un seul accompagnateur en fin de stage
- les fournitures pédagogiques (livre de code, web-formation, mémo)

Par ailleurs, une réunion est organisée environ un mois avant le stage avec ECF Sud-Ouest, afin de présenter le contenu du stage, l'organisation pratique et répondre à toute question.

Santé physique et mentale :

Les stagiaires devront être aptes à passer ces épreuves conformément à la réglementation (vision, état physique...).

Dans le cas contraire une visite médicale est obligatoire avant l'inscription.

[A faire avant le stage :](#)

Montage du dossier dématérialisé pour la Préfecture

**Afin de réaliser dans de bonnes conditions l'enregistrement du dossier de votre enfant en Préfecture
merci de suivre attentivement les indications suivantes :**

Documents à compléter/fournir et à envoyer par mail à : backoffice@ecf-sudouest.fr

- Compléter le document de renseignements ci-joint intitulé « **Fiche de renseignements individuelle** » en format texte et l'enregistrer en personnalisant le titre avec le nom de votre enfant
(Ex : Michel DUPONT Fiche de renseignements individuelle)
- joindre une image ou scan d'une « E-photo », comme l'exemple.
- joindre un scan ou image de bonne qualité de la carte d'identité **recto-verso** du stagiaire
(en cours de validité)
- joindre un scan ou une image de bonne qualité de la carte d'identité **recto-verso** du responsable légal pour les mineurs
- joindre un scan ou image d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois ainsi qu'une attestation d'hébergement si le justificatif n'est pas au nom du stagiaire et copie de la carte d'identité **recto-verso** de l'hébergeant
- si le stagiaire a un permis (ex. permis AM), joindre un scan recto-verso

Pour les stagiaires qui ont déjà 17 ans, il faut fournir le document de la JDC (journée de défense et citoyenneté)

Votre enfant doit se faire recenser auprès de votre mairie (avant 16 ans et 3 mois) afin de pouvoir obtenir le la JDC , nouveau document demandé par les services de la préfecture.

*** Pour les jeunes qui n'ont pas encore effectué cette JDC**, vous devez faire une demande par mail à l'adresse suivante :

www.csn-toulouse.jdc.fct@intradef.gouv.fr pour les résidents de la Haute-Garonne.

Pour les résidents des autres départements :

<http://www.defense.gouv.fr/jdc/ma-jdc/contacts-et-coordonnees/coordonnees-des-centres-du-service-national>

Vous devez leur demander le document suivant : « Attestation provisoire de situation vis-à-vis du service national » :

Pour faire cette demande, vous devez joindre dans le mail, les documents suivants :

- la copie du livret de famille,
- la copie de la carte d'identité recto-verso parents+ enfant
- la copie de l'attestation de recensement

Procédure :

Une fois l'ensemble de ces documents réunis, les envoyer par mail à l'adresse :

backoffice@ecf-sudouest.fr en précisant le nom et prénom de votre enfant et les dates du stage.

Pour l'inscription à l'examen du code : envoyer un **chèque de 30 €** à l'ordre de **ECF Sud- Ouest** à l'adresse postale ci- dessous :

ECF Sud-Ouest

A l'attention de Catarina

Stage VPT/ECF Sud-Ouest

2 Avenue d'Atlanta - 31200 Toulouse

Tél : 05.61.59.96.36 - backoffice@ecf-sudouest.fr

E-Photos :

Pour trouver une cabine/ou un photographe équipé pour la E-Photo, veuillez cliquer sur le lien suivant :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee>

numéro à transmettre pour le dossier préfecture

e-photo

PERMIS DE CONDUIRE
N° 1PMT YE99 1215 1145 15JY 05
Numéro e-photo

DÉMARCHE À SUIVRE :

1. Rendez-vous sur le site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> ou scannez le QR code sur le photo
2. Remplissez le formulaire CERFA en ligne avec vos coordonnées personnelles
3. Dans le cadre identifiant e-photo, saisissez votre numéro d'identifiant e-photo-numéro en haut de la photo
4. Attendez le traitement favorable de votre demande qui vous sera confirmé ultérieurement par courriel
5. Conservez cette photographie lors de votre rendez-vous en préfecture

Photomator

PERMIS DE CONDUIRE
1.
2.
3. 1
4a 0
4b 31
5. 13
7. S
9. AM/A/BI/B/BE/DE/D

FICHE DE RENSEIGNEMENTS INDIVIDUELLE DU CANDIDAT :

Nom de naissance :

Nom d' usage (ex : nom d'épouse) :

Prénom(s) : (dans l'ordre de l'état civil) :

Sexe :

Date de naissance :

Pays de naissance :

Département ou collectivité d'outre-mer de naissance :

Commune de naissance :

Coordonnées actuelles

Numéro de voie :

extension :

type de voie :

nom de la

voie :

complément adresse

: code postal :

commune :

Coordonnées pour le suivi du dossier administratif :

Responsable légal :

adresse mail :

téléphone portable :

Stagiaire :

Adresse mail :

téléphone portable :

Après le stage, que reste-t-il à faire ?

Il est impératif qu'un accompagnateur assiste au rendez-vous préalable à la conduite pour recevoir les conseils utiles à un bon suivi post-stage par l'Auto-école. Ce rendez-vous aura lieu le dernier jour du stage.

A l'issue du stage, si le résultat de l'examen « code » est favorable et si le niveau de conduite est suffisant d'après les moniteurs de stage, le stagiaire se verra délivrer **une Attestation de fin de formation initiale**. Ce document lui permettra de conduire, accompagné de l'un des accompagnateurs durant maximum 3 ans...

Au cours de cette période le stagiaire devra assister à 2 rendez-vous pédagogiques de 3 heures chacun dans une Auto-école ECF de votre choix. Enfin, après ceux-ci, il pourra se présenter à l'examen du permis de conduire avec éventuellement la possibilité de s'inscrire sur des modules de prépa-permis.

Attention, le coût de ces rendez-vous et de la présentation à l'examen du permis de conduire n'est pas inclus dans le prix du stage. Le stagiaire ne pourra passer les épreuves pratiques du permis de conduire qu'après avoir parcouru au moins 3000 km, et après au moins un an de conduite accompagnée.

Pour finir : si le stagiaire devait échouer à l'examen CODE, ce qui le priverait de la possibilité de conduite accompagnée, nous nous attacherons avec l'Auto-école à le lui faire représenter dans les délais imposés par la Préfecture. Les frais de représentation à cet examen restent à la charge des parents.

. Documents obligatoires liés aux activités

Chaque jeune devra être en possession de sa **carte d'identité en cours de validité** le jour du départ.

☑ N'oubliez pas de remplir correctement la fiche de renseignements médicaux et individuels, de la signer et de la remettre à votre arrivée. **IMPERATIF !**

☑ Nous vous rappelons également que pour tout rapatriement sanitaire en avion (de France ou de l'étranger), l'enfant devra être en possession de sa carte d'identité

ORGANISATION DU SEJOUR

. Équipe d'encadrement : Le Domaine d'Ariane est un centre permanent, accueillant des séjours de vacances mais aussi des Classes de découvertes de l'Education Nationale. Cela vous permet de profiter d'une équipe professionnelle et permanente complétée selon les séjours par des animateurs recrutés et formés par notre organisme habilité. Tous les personnels d'animation possèdent les diplômes requis par la réglementation en vigueur de la Jeunesse et des Sports.

. Alimentation : Les repas sont des moments importants de la vie collective en Centres et Villages de vacances. L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs essentiels. Notre restauration doit assurer le principe de santé et d'hygiène alimentaire tout en étant compatible avec la demande des personnes qui ne désirent pas manger certains aliments en raison de croyances religieuses, par convictions personnelles ou pour toutes autres raisons. Elle proposera des menus de substitution (sans porc, sans viande...) sans que les motivations (goût, allergie, religion, végétarisme ...) soient demandées en justification et sans que cela génère une ségrégation spatiale dans le restaurant. Les régimes alimentaires médicaux ou allergènes sont respectés en conformité avec le certificat médical.

. Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Lors de ce séjour, nos animateurs mettront en place **un blog « ondonnedesnouvelles.com »** dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document « **autorisation droit à l'image** » du carnet de voyage.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge.

PREPARER VOTRE SEJOUR

. Trousseau : Pour constituer le trousseau de votre enfant, reportez-vous à la fiche de trousseau fournie en même temps que le dossier de renseignements à compléter.

Afin d'éviter les pertes, nous vous demandons de marquer tous les vêtements, chaussures et accessoires au nom et prénom de votre enfant. Placer la fiche trousseau dans la valise.

IMPORTANT : pour le stage de conduite intensif : une paire de basket pour les cours de conduite, un cahier à carreau et des stylos 4 couleurs pour les cours de théorie de code.

. **Lavage du linge** : Le linge sera lavé sur place, chaque fois que nécessaire.

. **Argent de poche** : les jeunes sont responsables de leur argent ; ils peuvent le confier aux animateurs s'ils le désirent.

. **Santé** : En cas de traitement médical, fournir une copie de l'ordonnance et les médicaments en nombre suffisant. Il est demandé de ne pas apporter de médicaments sans prescription médicale. Les personnes bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle (CMU) devront apporter les documents nécessaires.

Attention : la fiche de renseignements médicaux et individuels du carnet de voyage doit obligatoirement être complétée et signée (nous avons l'obligation légale de le vérifier)

► **Le téléphone** : Compte tenu du développement de la téléphonie mobile, l'usage n'en est pas interdit dans nos centres de vacances, mais réglementé en temps et en utilisation, afin de ne pas nuire aux activités.

► **Objets de valeur** : La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, CD, ...etc.). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Attention : la garantie vol de notre contrat d'assurance intervient sous certaines conditions restrictives. La perte n'est pas couverte par nos garanties.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en Responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents du carnet de voyage à remettre le jour de l'arrivée :

- la fiche de renseignements médicaux et individuels complétée et signée (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident) - la fiche individuelle trousseau
- la photocopie de votre Carte Vitale (ou l'attestation de votre CPAM) ainsi que la photocopie de votre carte de mutuelle
- l'autorisation droit à l'image

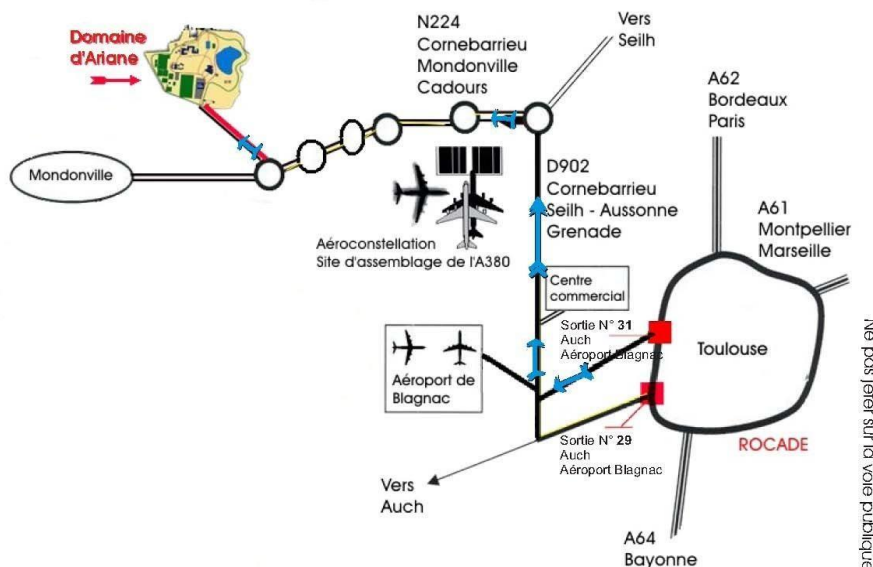
Plan d'accès détaillé

Domaine d'Ariane

Impasse de la Carpette

31700 Mondonville

05.62.13.46.50



Venir en voiture

De Toulouse Prendre direction

Aéroport de Blagnac, puis Beauzelle/Grenade, puis Mondonville jusqu'au panneau 'Domaine d'Ariane'